



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Recherchons

Nous recherchons 10 jeunes bénévoles âgés entre 13 ans et 19 ans, habitant dans le village, et motivés pour servir au Repas des aînés du 25 juin. Candidature à adresser avant le 1 juin à l'adresse mail suivante : [adjoint.fetes.avls@orange.fr](mailto:adjoint.fetes.avls@orange.fr).

### Travaux rue Paul Vaillant Couturier

L'implantation d'un plateau surélevé en entrée d'agglomération et l'aménagement de trois zones de stationnement en quinconce auront lieu pendant les vacances scolaires dans cette rue. Le but est de sécuriser la circulation piétonnière, éviter les stationnements anarchiques et maîtriser les vitesses des véhicules venant d'Iwuy. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 75% par le Conseil Départemental.

### Rappels importants

**Stationnement sur trottoir** : Selon l'article R417-11 du code de la route, est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé sur les trottoirs. Cette infraction est passible d'une amende de 4<sup>e</sup> classe, avec possible immobilisation et mise en fourrière du véhicule.

**Nettoyage des caniveaux** : Selon un arrêté municipal du 3 juillet 2020, il incombe au propriétaire d'un immeuble bâti ou non bâti, à son représentant ou à son locataire de balayer le trottoir et son caniveau dans toute la longueur au devant de l'immeuble. Il devra en outre opérer régulièrement le lavage des caniveaux et trottoirs ainsi que faire nettoyer et curer les siphons existants sur les canalisations d'eaux pluviales et usées leur appartenant, se déversant dans les réseaux d'assainissement de la Ville

### Nouvelle application

La commune est heureuse de mettre à votre disposition l'application **PanneauPocket**. Par cet outil très simple et gratuit pour vous, elle pourra vous tenir informés en temps réel de son actualité et vous alerter en cas de risques majeurs.

L'application est disponible dans votre Playstore ou en scannant le QR-code suivant.



# INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS LE DIMANCHE 25 JUIN 2023



**Le prochain repas offert par la Municipalité d'Avesnes-le-Sec aux Aînés de la commune sera servi le dimanche 25 juin 2023 à partir de 13 h dans la salle César Bavay.**

Ce repas est ouvert aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint.

**Les inscriptions sont à faire en Mairie avant le 1<sup>er</sup> juin 2023 dernier délai, en déposant le coupon ci-dessous à l'accueil ou dans la boîte aux lettres.**

Une navette sera mise en place pour emmener et ramener les personnes qui le souhaitent. Il convient de le préciser lors de l'inscription.

Restant à votre disposition et dans l'attente de vous rencontrer à l'occasion de ce moment privilégié,

Bien à vous

Claude Régniez

Maire d'Avesnes-le-Sec



## COUPON-RÉPONSE "REPAS DES AÎNÉS"

**A déposer impérativement en mairie avant le 1<sup>er</sup> juin 2023**

NOM / PRÉNOM : .....

..... DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

..... TÉLÉPHONE : .....

Je serai présent(e) au repas des Aînés du 25 juin 2023 :

seul(e)     accompagné(e) de .....

Je souhaite bénéficier de la navette mise en place par la commune.



## FÊTE DES MÈRES 2023

La Municipalité souhaite marquer la Fête des mères en offrant un cadeau à chaque maman habitant le village.

LA DISTRIBUTION SE FERA  
LE SAMEDI 3 JUIN DE 10H À 12H  
EN SALLE DES MARIAGES.

L'inscription est indispensable : veuillez remplir et nous retourner le bon ci-dessus dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le jeudi 4 mai dernier délai.



### COUPON-RÉPONSE "CADEAU DE FÊTE DES MÈRES"

A déposer impérativement en mairie avant le jeudi 4 mai 2023

NOM: \_\_\_\_\_

PRÉNOM: \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE: \_\_\_\_\_ NOMBRE D'ENFANTS: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

Nom d'une personne autorisée à retirer mon cadeau : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Toute demande faite après la date limite ne sera pas prise en compte.  
Merci de votre compréhension.



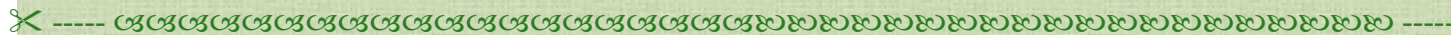
# Fête des Pères 2023



**La Municipalité souhaite aussi marquer la Fête des pères en offrant un cadeau à chaque papa habitant le village.**

**La distribution se fera  
le samedi 17 juin de 10h à 12h  
en salle des mariages.**

**L'inscription est indispensable : veuillez remplir et nous retourner le bon ci-dessus dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le jeudi 4 mai dernier délai.**



## **Coupon-réponse "Cadeau de fête des pères"**

**A déposer impérativement en mairie avant le jeudi 4 mai 2023**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** ..... **Nombre d'enfants :** .....

**Adresse :** .....

**Nom d'une personne autorisée à retirer mon cadeau :** .....

.....

**Toute demande faite après la date limite ne sera pas prise en compte.  
Merci de votre compréhension.**